

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

Séance ouverte à 18H30.

Présents : M. ACHARD Patrick, M. ARENA Xavier, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, Mme HAESEVOETS Patricia, M. MALBEC Christian, Mme NOLLET Catherine

Absents excusés : M. BOUYGES Philippe (pouvoir donné à M. ARENA Xavier), Mme LETY Sandrine (pouvoir donné à Mme COELHO-COSTA Laure), Mme PETIT DE LA RHODIERE Marie-Eve (pouvoir donné à Mme NOLLET) et M. VAYSON DE PRADENNE Bruno (pouvoir donné à M. BRIEULLE)

Secrétaire de séance : M. ACHARD Patrick

QUESTION N°1 : DESIGNATION DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Décision à l'unanimité de nommer les commissaires titulaires et suppléants suivants :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
1. Mme COELHO-COSTA Laure	1. Mme PETIT-DE-LA-RHODIERE Marie-Eve
2. M. BOUYGES Philippe	2. M. THERON Bruno
3. M. VAYSON-DE-PRADENNE Bruno	3. M. THERON Pierre
4. M. MALBEC Christian	4. M. SAULAIS Régis
5. Mme NOLLET Catherine	5. Mme ARENA Julie
6. Mme LETY Sandrine	6. M. GONTIER Daniel
7. M. ACHARD Patrick	7. M. JOUHET Roland
8. Mme HAESEVOETS Patricia	8. M. LEPREVOST Michel
9. M. SCHULTZ Julien	9. M. GUILLEN Robert
10. M. PARRET Yves	10. Mme MALBEC Monique
11. M. PETIT-DE-LA-RHODIERE Gilles	11. Mme PHILIPPON Céline
12. M. AMBIEL Jean-Philippe	12. Mme CHEYREZY Anne-Marie

QUESTION N°2 : ADRESSAGE DE LA COMMUNE DE MURS

Décision à l'unanimité d'approuver les noms et numérotations attribués à l'ensemble des voies communales telle que présentés ; de déterminer la taille des plaques de numérotation comme suit : 15x8cm ; que l'achat des plaques de numérotation soit à la charge de la commune et confirme que les crédits sont inscrits au budget principal au compte 2152.

QUESTION N°3 : DEMANDE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2020

Décision à l'unanimité d'approuver la demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'opération de réparation et de rénovation du mur de soutènement du centre-villageois, situé Montée des Jardins, effondré suite aux intempéries du 24 novembre 2019, dont le plan de financement est le suivant :

Nature de l'opération	Montant HT des travaux	Montant subvention DETR 2020 sollicitée		Autre aide publique sollicitée : Dotation de solidarité 2020		Total des aides publiques sollicitées	Autofinancement (Budget Commune) en € HT
		Participation en %	Participation en € HT	Participation en %	Participation en € HT		
Réparation et rénovation du mur de soutènement	38.490 €	45 %	17.320,50 €	30 %	11.547 €	75% 28.867,50 €	25% 9.622,50 €

QUESTION N°4 : DEMANDE DOTATION DE SOLIDARITE 2020

Décision à l'unanimité d'approuver la demande de subvention au titre de la Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des évènements climatiques, pour l'opération de réparation et de rénovation du mur de soutènement du centre-villageois, situé Montée des Jardins, effondré suite aux intempéries du 24 novembre 2019, dont le plan de financement est le suivant :

Nature de l'opération	Montant HT des travaux	Montant Dotation de solidarité 2020 sollicitée		Autre aide publique sollicitée : DETR 2020		Total des aides publiques sollicitées	Autofinancement (Budget Commune) en € HT
		Participation en %	Participation en € HT	Participation en %	Participation en € HT		
Réparation et rénovation du mur de soutènement	38.490 €	30 %	11.547 €	45 %	17.320,50 €	75% 28.867,50 €	25% 9.622,50 €

QUESTION N°5 : DEMANDE AMENDES DE POLICE 2020 – REFECTION DE LA ROUTE D'APT POUR SA MISE EN ACCESSIBILITE AUX PMR

Décision à l'unanimité d'approuver la demande de subvention au titre des Amendes de Police 2020, pour l'opération de mise en accessibilité aux Personnes à mobilité réduite (PMR) du trottoir longeant la Route d'Apt à l'entrée du centre villageois, dont le plan de financement est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Travaux	Montant	Organisme	Montant (€)	Taux
Réfection du trottoir longeant la Route d'Apt pour l'accessibilité des PMR	3150 € HT	Conseil Départemental : Dispositif Amendes de Police 2020	2205 €	70%
		Autofinancement (Commune)	945 €	30%
Total HT	3150 €	Total HT	3 150 €	100%
TVA 20 %	630 €	Total TVA	630 €	/
Total TTC	3780 €	Total TTC	3 780 €	/

QUESTION N°6 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°09/2020 DU 27/01/2020 SUR LA SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION SUITE A L'EVOLUTION DU CODE GENERAL DES IMPOTS (CGI)

Décision à l'unanimité de retirer la délibération n°09/2020 en date du 27 janvier 2020.

QUESTION N°7 : ATTRIBUTION SUBVENTION « ASSOCIATION LES AMIS DE L'HOPITAL DE GORDES »

Décision à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à l'association « Les Amis de l'hôpital de Gordes ».

QUESTION N°8 : ATTRIBUTION SUBVENTION EPS DU CALAVON

Décision à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 150 € à l'association « La Section RAID du collègue Le Calavon ».

QUESTION N°9 : SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN (SEV) : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°31/2020 ET DESIGNATION DES DELEGUES

Décision à l'unanimité de retirer la délibération n°31/2020 en date du 8 juin 2020 ; de procéder au vote à main levée pour désigner les délégués de la commune au Syndicat d'énergie vaclusien (SEV) conformément à l'article 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 ; de désigner dans ces conditions les membres suivants :

Titulaire	Suppléant
M. BOUYGES Philippe	M. ARENA Xavier

QUESTION N°10 : PROPOSITION D'UN SUPPLEANT A LA COMMISSION DU COLLEGE DE CALAVON

Décision à l'unanimité de proposer pour siéger à la commission du collège « Vallée du Calavon » :

Titulaire	Suppléant
M. Xavier ARENA	Mme HAESEVOETS Patricia

QUESTION N°11 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX COMMUNES FORESTIERES

Décision à l'unanimité de désigner les représentants suivants aux Communes forestières :

Titulaire	Suppléant
M. Xavier ARENA	M. André BRIEULLE

Et de désigner les correspondants suivants sur les thématiques prédéfinies :

Thématique	NOM élu
Forêt	M. Christian MALBEC
Urbanisme	M. Xavier ARENA
Bâtiment/patrimoine communal	M. Bruno VAYSON-DE-PRADENNE
Sécurité et prévention des risques	M. Patrick ACHARD

QUESTION N°12 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°35/2020 DU 08/06/2020 ET PROPOSITION DES TITULAIRE / SUPPLEANT CCPAL :

Décision à l'unanimité de retirer la délibération n°35/2020 en date du 8 juin 2020 ; de désigner pour représenter la Commune au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL), les délégués suivants :

Titulaire	Suppléant
M. MALBEC Christian	M. VAYSON-DE-PRADENNE Bruno

QUESTION N°12 : DELIBERATION TITULAIRE / SUPPLEANT DU SIRTOM : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°34/2020 DU 08/06/2020

Décision à l'unanimité de retirer la délibération n°34/2020 en date du 8 juin 2020 ; de proposer les membres suivants au sein du SIRTOM :

Titulaire	Suppléant
M. MALBEC Christian	Mme HAESVOETS Patricia

QUESTION N°13 : DELIBERATION TITULAIRE / SUPPLEANT DU SYNDICAT EAUX DURANCE VENTOUX : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°33/2020 DU 08/06/2020

Décision à l'unanimité de retirer la délibération n°33/2020 en date du 8 juin 2020 ; de proposer les membres suivants au sein du Syndicat des Eaux Durance Ventoux :

Titulaire	Suppléant
M. BOUYGES Philippe	M. BRIEULLE André

QUESTION N°14 : DELIBERATION PORTANT SUR LA DUREE DES AMORTISSEMENTS DU BUDGET LOISIRS

Décision à l'unanimité de fixer à 15 ans la durée d'amortissement de tous les biens acquis sur le compte 21 (immobilisations corporelles), à compter de la date de la présente délibération ; de conserver les durées d'amortissement préalablement retenues pour les biens en cours d'amortissement ; d'appliquer une durée d'amortissement d'un an seulement pour les biens à faible valeur : dont le coût d'acquisition s'élève à 500 € TTC maximum.

QUESTION N°15 : DELIBERATION PORTANT SUR LE RECRUTEMENT DE MME NATHALIE BEC SUR UN CONTRAT DE REMPLACEMENT D'UN AGENT INDISPONIBLE

Décision à l'unanimité d'approuver le contrat de Mme BEC Nathalie à partir du 29 juin 2020 ; de préciser que la durée hebdomadaire de travail sera modulable en fonction des besoins et que celle-ci sera précisée dans le contrat de travail et que l'agente sera rémunérée sur la grille indiciaire des adjoints administratifs principaux de 2^e classe, 6^e échelon, IB 381/IM351.

QUESTION N°16 : REGLEMENT DE LA SALLE FLORET : MISE A JOUR

Décision à l'unanimité de mettre à jour le règlement intérieur de la façon suivante :

LOCATAIRE	TARIF
Contribuables ou Associations de Murs	Gratuit
Location à des fin commerciales aux contribuables et associations de Murs	30 € par jour et par tranche de 7 jours : 100 €
Location à des fin commerciales aux personnes et associations ne résidant pas à Murs	30 € par jour et par tranche de 7 jours : 150 €
Caution de garantie quelque soit la durée de la réservation	500,00 €

QUESTION N°17 : CONSOMMATION EAU STATION DE POMPAGE

Décision à l'unanimité de retirer la délibération n°61/15 en date du 9 novembre 2015 fixant la participation aux frais d'électricité des usagers de la station de pompage ; d'accorder la gratuité de l'eau à tous les usagers ; de maintenir les frais de caution du badge à 100 €, récupérables à restitution de ce dernier ; de fixer un coût forfaitaire d'un montant de 20 € par usager, payable une seule fois à l'inscription et non récupérables, correspondant aux frais d'acquisition du badge ; de préciser que ces nouvelles dispositions tarifaires ne sont pas rétroactives et ne s'appliqueront qu'aux nouvelles demandes de badge à compter de la date de validité de la présente délibération ; d'annuler tous les frais de participation de consommation en eau auprès des usagers depuis le 16 novembre 2017, date d'émission des derniers titres ; de préciser qu'en cas de perte ou de vol du badge, l'usager devra s'acquitter auprès de la commune d'un montant forfaitaire de 20 € correspondant aux frais de renouvellement du badge.

Levée de séance à 20H45